



Le syndicat SEV – Votre meilleur atout



Gewerkschaft
des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti



Quelque 42 000 membres pour garantir une bonne défense des intérêts.

Impressum
SEV, Berne 2017

Conception et élaboration: agence média Selezione, Ligornetto
www.selezione.ch

Photos: Alexander Egger (7), ex-press/Domagoj Lecher (11),
ImagePoint (MO-Images: 4, Westend61: 9, MO-Images: 12),
SBB (1, 5, 10, François Gribi: 8), Selezione (2, 3, 6)

Impression: UD Print AG Lucerne, www.ud-print.ch

Préambule

Cette brochure vous sera utile pour mieux cerner les avantages d'une affiliation au syndicat SEV qui est l'organisation de référence dans le domaine des transports publics.

Elle vous aide à comprendre qui est le SEV, quels sont ses objectifs et ses actions. Vous y trouvez les réponses aux questions fréquemment posées sur les transports publics et les syndicats. Elle vous indique également les adresses et les numéros de téléphone per-

mettant de nous atteindre. Enfin, vous y découvrez comment vous pourriez personnellement bénéficier d'une adhésion au syndicat SEV.

Nous espérons vivement que vous ne vous arrêterez pas à la lecture de cette brochure. En effet, plus le nombre de collaboratrices et collaborateurs des CFF affiliés au SEV est élevé, plus nous sommes forts! Cela nous donne les moyens d'agir et de mieux défendre les intérêts des salariés, donc aussi les vôtres.

Le SEV – Evolution et nouveaux défis

L'abréviation « SEV » tire son origine de l'ancien nom allemand qui se traduit par « Fédération suisse des cheminots ». Son histoire est aussi ancienne que le chemin de fer puisque c'est dans la seconde moitié du 19^e siècle déjà que certains groupes professionnels du domaine des transports s'étaient rassemblés afin de défendre leurs intérêts face aux employeurs. Un an après la grève générale de 1918, ils ont fusionné pour devenir la « Fédération suisse des cheminots ».

A cette époque, les syndicats luttaien pour l'obtention de droits fondamentaux en fa-

veur des travailleurs, tel que des horaires de travail raisonnables et la sécurité sociale. Aujourd'hui, le SEV est confronté à de nouveaux défis. Le personnel doit faire face à des exigences croissantes et se montrer particulièrement flexible. Simultanément, la situation financière se précarise et la complexité des tâches s'amplifie – cela signifie davantage de prestations pour moins d'argent.

Cela est vrai en particulier pour le personnel des CFF dont la majeure partie est membre de notre syndicat. Nous défendons cependant aussi les intérêts des employés d'autres

entreprises de transport comme les chemins de fer privés, les compagnies de navigation, les transports urbains, les entreprises de bus, les remontées mécaniques et les compagnies aériennes.

Fort de quelque 42 000 membres, le Syndicat du personnel des transports SEV est une organisation influente, politiquement indépendante. Nous sommes le principal partenaire de négociation des CFF lorsqu'il s'agit de fixer les conditions de travail et les salaires du personnel.



Prestations : soutien et conseils individuels prodigués sur le lieu de travail.

Que fait le SEV ?

Le SEV défend en premier lieu les intérêts de ses membres face aux entreprises. L'effet de groupe joue ici un rôle important: il est plus facile de se défendre et de lutter ensemble pour obtenir de meilleures conditions de travail. C'est l'avantage d'un syndicat qui intervient au nom de la communauté par rapport à l'action d'un individu isolé. Nous nous engageons pour que les conditions de travail soient acceptables et sûres pour tous ainsi que pour le maintien des places de travail.

Pour y parvenir, non seulement nous menons des négociations avec les CFF mais nous effectuons aussi un travail de sensibilisation au niveau politique, tant sur le plan national qu'international. Nous voulons que les instances politiques créent des conditions cadre garantes de sécurité et de bien-être. La sauvegarde des emplois constitue une de nos principales préoccupations.

Mais le SEV ne s'occupe pas seulement de questions communes à la collectivité. Aux CFF travaillent côté à côté mécaniciens de loco-

motive et spécialistes en agences de voyages, ouvriers de manœuvre et poly-mécaniciens, employés de bureau et agents de train. Les sollicitations individuelles à l'égard du SEV sont aussi variées que les professions: formation continue, protection juridique, rabais d'achat, résolution de conflits, plan de carrière ... Dans ces domaines et dans bien d'autres encore, les membres du SEV peuvent compter sur le soutien de leur syndicat et sur la qualité de ses prestations.

Que faire lorsque ...? Le SEV est là pour votre protection.

Que faire lorsque les conditions de travail sont inacceptables? Lorsque la sécurité souffre du rythme de travail imposé? Lorsque votre chef vous harcèle? Lorsque vous êtes impliqué dans un accident professionnel? Un membre SEV peut plus facilement se défendre et lutter pour parvenir à une solution correcte. Par exemple:

- en cas de conflit à votre poste de travail, votre section SEV vous apporte son soutien en procédant aux éclaircissements nécessaires et en tentant une médiation;
- le SEV vous donne accès gratuitement à des conseils juridiques professionnels. Nous collaborons en effet avec plus de 50 avocats expérimentés dans toute la Suisse;
- vous pouvez également compter sur nous dans votre sphère privée puisque nous proposons, en collaboration avec Coop Protection juridique, une assurance privée et circulation à des conditions particulièrement avantageuses;
- le SEV s'investit dans les questions liées aux caisses de pensions et il intervient lors de problèmes à la place de travail en cas de maladie ou d'accident. Nous sommes également là pour vous en cas de litiges avec les assurances sociales (AI, caisse maladie, etc.).

Chacune et chacun contribue à la collectivité.

Le SEV a de l'influence, aux CFF et dans le domaine politique

Dérégulations, libéralisations et privatisations ont conduit l'économie, ces dernières années, dans une crise qui n'est toujours pas surmontée. Les répercussions sont évidentes : pression croissante sur les salaires des employés et la sécurité sociale, sur la gestion durable de l'environnement et sur le financement des transports publics.

Dans un tel contexte, il est important que le SEV ait son mot à dire aux CFF. Il fait valoir son point de vue entre autres grâce au siège qu'il occupe au sein du Conseil d'administration. Mais de nombreuses décisions concernant

l'avenir des CFF sont prises par les instances politiques puisqu'en définitive, l'entreprise appartient au peuple suisse.

Le SEV soigne ses rapports avec les instances politiques et l'administration fédérale, il entretient des relations avec tous les partis. Il transmet les requêtes de ses membres au Parlement par l'intermédiaire de parlementaires qui lui sont proches. Le SEV s'engage en faveur de revendications sociales et en matière de politique des transports grâce à des contacts réguliers avec les offices fédéraux.



Le SEV et la CCT CFF

Salaires, indemnités, temps de travail, sécurité, vacances. Autant de points parmi bien d'autres que règle la CCT, la convention collective de travail du personnel CFF. Négociée régulièrement entre les CFF et les syndicats, la CCT présente un caractère contraignant pour les deux parties contractantes. Elle constitue le principal instrument du SEV pour l'application de règles régissant les conditions de travail de ses membres.

Sans la CCT, chacun serait contraint de négocier seul avec son supérieur hiérarchique ses hausses de salaire, ses vacances, son temps de travail ou sa protection contre le licenciement. Il est facile d'imaginer qui tiendrait le couteau par le manche.

Les CFF tentent régulièrement d'affaiblir la CCT et de détériorer les conditions de travail du personnel. Le SEV s'y est toujours opposé, de toute ses forces, et avec succès. Cela doit continuer ainsi.

Le SEV accorde une grande importance au partenariat social. Mais il n'hésite pas à passer à la vitesse supérieure lorsque la situation l'exige. C'est ainsi qu'il fait appel au tribunal arbitral lorsque les négociations CCT débouchent sur un conflit ne pouvant pas être réglé de manière consensuelle. Ou qu'il a recours à l'ultime moyen lorsqu'aucune autre solution n'a permis de parvenir à un résultat: la grève.

Ce que nous offrons à nos membres

Outre son activité principale de défense des intérêts collectifs de ses membres lors de négociations sur les salaires et les conditions de travail, le SEV propose de nombreuses prestations individuelles telles que :

- informations et conseils se rapportant à presque tous les domaines de la vie professionnelle,
- protection juridique dans les secteurs de la sécurité sociale et du droit du travail,
- appui en cas de grève,
- prestations d'assurance,
- offres de formation,
- conditions d'achat favorables,
- d'offres de vacances,
- secours financiers et prêts,
- site internet www.sev-online.ch offrant des informations actuelles, un accès à toute sorte de documentation, divers outils et un shop online,
- journal SEV « contact.sev » remis gratuitement.





La vie ne se limite pas au travail

Les syndicats se sont longtemps battus pour l'obtention du droit aux vacances. Le SEV contribue également à ce que la période de vacances soit la plus belle de l'année. Il propose à ses membres un peu de détente à des prix avantageux, soit dans son propre hôtel « Brenscino » situé au-dessus de Brissago, ou dans un des complexes de vacances d'organisations partenaires. Nous offrons aussi aux

personnes à revenus modestes des bons de vacances pour un séjour à l'hôtel ou dans un appartement.

Cela vaut la peine d'adhérer au syndicat ! Outre les avantages au niveau professionnel, une affiliation au SEV vous permet de profiter de conditions préférentielles pour des achats, la conclusion d'une assurance ou des services bancaires.

Chacune et chacun compte et peut s'investir.

Le SEV constamment en mouvement

Nous sommes une communauté qui valorise l'individu. Nous nous aidons et nous soutenons réciproquement – c'est la solidarité! c'est le syndicat ! c'est le SEV!

Le SEV est un syndicat dans lequel chacune et chacun a voix au chapitre pour décider des objectifs que nous voulons atteindre. Le salaire minimal, la compensation du renchérissement, la retraite à la carte, la politique des transports, etc. constituent autant de questions importantes aux yeux du SEV.

Avec nous, vous avez la possibilité de faire bouger les choses!

Combien coûte l'affiliation ?

Le SEV ne peut naturellement pas fournir ses prestations gratuitement. Une cotisation raisonnable est perçue qui se compose de trois éléments :

- cotisation de base SEV
- cotisation de la sous-fédération
- cotisation de la section

Une cotisation à partir de 30 francs par mois variant en fonction de la section et de la sous-fédération est perçue actuellement.

A quoi servent les syndicats aujourd’hui ?

Nous vivons dans un monde globalisé, dominé par les multinationales et les banques. Que peuvent faire les syndicats, et le SEV, dans un tel contexte ?

C'est précisément parce que le monde est aujourd’hui d'une grande complexité que les salariées et les salariés se doivent d'être solidaires. Les carrières ne sont plus toutes tracées : les métiers évoluent, aussi les métiers classiques du chemin de fer ; de nouvelles professions apparaissent, d'autres disparaissent. Les individus changent d'activité ; ils se perfectionnent. Ils ont besoin d'informations pour pouvoir évaluer correctement les risques et les

opportunités qui se présentent à eux. Ils ont aussi besoin de protection.

Les syndicats sont nécessaires pour lutter en faveur des droits des travailleurs, pour défendre nos acquis sociaux: l'AVS, l'AI, l'assurance-chômage ou la caisse de pensions, et pour fixer des règles du jeu contraignantes au moyen de conventions collectives de travail. Celles-ci doivent servir de garde-fous pour que les entreprises améliorent leurs prestations au lieu de se concurrencer sur le marché en faisant pression sur les salaires.

Les jeunes sont particulièrement importants pour le SEV. Ils sont souvent touchés par des

évolutions négatives sur le plan professionnel et dans la société. Ils ne doivent cependant pas craindre d'être un jour moins bien lotis que leurs parents.

L'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail et dans la société est certes une ancienne revendication du SEV, mais elle demeure d'actualité. A travail égal, salaire égal. Davantage de protection pour les salariés travaillant à temps partiel. Une meilleure compatibilité entre activité professionnelle et vie familiale. Autant de requêtes pour lesquelles le SEV s'engage fermement, au niveau politique, auprès des CFF et auprès d'autres employeurs.

Avons-nous éveillé votre intérêt? N'hésitez pas à nous contacter.

Secrétariat central SEV
Steinerstrasse 35
Case postale
3000 Berne 6
tél. 031 357 57 57, fax 031 357 57 58
info@sev-online.ch
www.sev-online.ch

Les sous-fédérations :
sev-online.ch/fr/le-sev/les-sous-federations/

Pour un contact dans les régions:

Lausanne :
Avenue d'Ouchy 9
1006 Lausanne
tél. 021 321 42 52, fax 021 321 42 51
sev-lausanne@sev-online.ch

Genève :
SEV Secrétariat régional
TPG-Permanence
Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
Tel. 022 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch

Bellinzone :
Viale Stazione 31
Case postale 1469
6501 Bellinzone
tél. 091 825 01 15, fax 091 826 19 45
sev-ticino@sev-online.ch

Coire :
Gürtelstrasse 24
Case postale 668
7001 Coire
tél. 081 284 49 07, fax 081 284 91 01
sev-chur@sev-online.ch

Olten :
Baslerstrasse 32
4600 Olten
Tél. 031 357 57 95

St-Gall :
Zwinglistrasse 3
9001 St-Gall
tél. 071 223 80 30, fax 071 223 80 65
sev-ostschweiz@sev-online.ch

Zurich :
Birmensdorferstrasse 65
8004 Zurich
tél. 044 242 84 66
sev-zuerich@sev-online.ch

Déclaration d'adhésion

- Oui, je veux devenir membre du SEV. J'accepte les statuts et les règlements en vigueur et je donne mon accord pour que mon employeur/ma caisse de pensions transmette les mutations au SEV et – si tel est l'usage – procède à l'encaissement de la cotisation en déduisant du salaire ou de la rente.

Données personnelles : Madame Monsieur

Prénom _____ Nom _____ Profession _____

Rue _____ NPA, lieu _____ Employeur _____

Téléphone prof. _____ Téléphone privé _____ Lieu de travail _____

Portable _____ E-Mail _____ Taux d'occupation _____

Nationalité _____ Langue de correspondance _____ Je suis en apprentissage/en formation

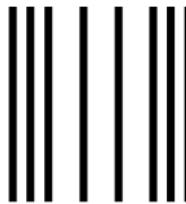
Date de naissance _____ Début _____ Fin _____

Date _____ Signature _____ Je souhaite recevoir la Newsletter électronique



Gewerkschaft
des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti

Deine starke Gewerkschaft
Ton syndicat fort
Il tuo forte sindacato



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



Je désire souscrire à la protection juridique privée SEV Multi:

oui non

Recruté par (nom, adresse, lieu, téléphone, e-mail, N°. IBAN)

SEV – Syndicat du personnel des transports
Steinerstrasse 35
Case postale
3000 Berne 6